



Mineurs trans : quelle politique de santé ? 1

Arnaud Alessandrin

► To cite this version:

Arnaud Alessandrin. Mineurs trans : quelle politique de santé ? 1. La Revue de Santé Scolaire et Universitaire, 2017, 8 (45), pp.29-30. hal-01540796

HAL Id: hal-01540796

<https://hal.science/hal-01540796>

Submitted on 16 Jun 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Arnaud Alessandrin

Sociologue, Université de Bordeaux, Centre Emile Durkheim
Cofondateur de l'ODT (Observatoire Des Transidentités)

Mineurs trans : quelle politique de santé ?¹

Le 28 décembre 2014, Leelah Alcorn, adolescente trans américaine, se donnait à mort de n'être pas parvenue à vivre dans son genre. Sa famille, réfractaire à l'idée d'avoir un enfant trans, s'est alors opposée à toute prise de traitement hormonal. Avant de se suicider Leelah publia sur son blog une lettre d'adieu qui fit rapidement le tour des médias. Cette affaire dramatique n'est malheureusement pas un cas isolé. Par cet article je voudrais revenir, avec l'appui de mes terrains de recherches, sur les différentes propositions françaises et internationales en la matière afin de promouvoir, à l'encontre des propositions hospitalières nationales, une réelle politique inclusive et compréhensive à l'égard des mineurs trans.

1- Mineurs trans : quelques particularités

Nous aurions spontanément tendance à associer les transidentités à l'âge adulte. Même si les questions ne sont pas les mêmes, l'expérience transidentitaire peut apparaître à tous les âges. Le manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux (DSM-IV TR) propose en ce sens une classification différente en fonction des âges (302,6 pour les troubles de l'identité de genre chez les enfants et 302,85 pour les troubles de l'identité de genre chez les adolescents ou les adultes). De même, la Classification Internationale des Maladies (CIM-10 ; F64.2) reconnaît ce qui est nommé comme un « trouble de l'identité de genre chez l'enfant ». Mais cette reconnaissance ne fait pas l'unanimité (1). Entre volonté de dépsychiatriser les parcours trans, c'est-à-dire également les parcours de santé et les identités de genre des mineurs trans (2), et la volonté de prise en charge étatique ou psychiatrique (3), les questions relatives aux mineurs trans restent actuellement au cœur d'un vaste débat (4).

2- Hypothèse acceptante vs hypothèse normalisante : quelques constats.

Dans cette controverse, nous pouvons distinguer deux grandes approches. La première fait l'hypothèse qu'un suivi psychiatrique et/ou psychologique parviendra à diminuer les risques d'ostracismes dont sont victimes les enfants trans ainsi qu'à « prévenir » les cas de « transsexualisme » (5). Dans cette perspective, il n'est pas question d'hormonothérapies mais de suivi psychiatrique pouvant, selon les cliniques, plus ou moins inclure les parents dans le processus du suivi. Mais cette acception est fortement critiquée pour sa dimension normalisante ou, pour le dire autrement, pour sa dimension correctrice des identités de genre alternatives qui pourraient apparaître à l'enfance (6). Une autre thérapeutique, dite « acceptante » (7), vient alors s'opposer à la première et suggère à l'inverse que les identités de genre trans ne sont pas des pathologies (dans le cas des enfants comme dans le cas des

¹ Voir à cet égard le site : <http://vivremongenre.wixsite.com/vivremongenre>.

Projet porté par Clément Reverse, doctorant en Sociologie à l'Université de Bordeaux.

adultes d'ailleurs). Dans cette perspective, des propositions de suivis hormonaux sont par exemple conseillés (8) et de nettes améliorations en termes de mieux être psychologique (9) ou de participation scolaire par exemple (10) se font alors sentir. Cette opposition montre à nouveau les difficultés qu'il y a à dessaisir la question trans des cadres de la maladie mentale (11).

3- Les protocoles psychiatriques français et le suivi des enfants trans

La SOFECT (SOciété Française d'Etude et de prise en Charge du Transsexualisme), est une association des praticiens nationaux français, exerçant dans les hôpitaux publics à destination des personnes trans (Paris, Marseille, Bordeaux, Lyon). Depuis peu, ces praticiens accueillent des personnes trans mineures en consultation. Sur leur site, voici ce qu'on peut lire : « Les pédopsychiatres reçoivent de tels enfants en consultation dès l'âge d'un an ; les garçons plus tôt et en plus grand nombre que les filles, car la tolérance aux comportements masculins chez une fille est plus grande que la tolérance aux comportements féminins chez un garçon. L'expérience acquise par les pédopsychiatres peut contribuer à comprendre le parcours transsexuel ». La Sofect n'ignore pas les avancées étrangères en la matière. Concernant la prise de bloquant hormonaux avant l'âge du 18, ces pratiques écrivent : « Cette thérapie a le grand avantage d'épargner souffrance et dépression à l'adolescent et de ne pas laisser se développer des caractères sexuels secondaires qui seront ensuite difficiles à éradiquer » (12). Toutefois, les premiers témoignages recueillis tendent à accréditer l'idée que la Sofect a privilégié l'hypothèse normalisante pour suivre les enfants trans mais également que certains chirurgiens de cette même association tentent de faire évoluer le programme à destinations des trans mineurs et s'interrogent sur les biens-faits des bloquants hormonaux. A l'image du suivi chez les adultes trans, le diagnostic est ici central et nécessaire à l'accompagnement dans un processus de transition et participe pleinement d'une sélection des candidats à la transition.

Conclusion :

La question du suivi des enfants trans reste donc, en France tout du moins, en délibéré. Pourtant, de nombreuses autres pistes pourraient être conseillées afin d'accompagner ces mineurs (13). En prenant exemple sur les modèles étrangers (14), l'orientation vers des associations d'auto-support, à destination des enfants comme des parents peut être conseillée. En concertation avec l'équipe pédagogique, et notamment l'infirmière scolaire et la/le professeur.e principal.e, le suivi des élèves trans n'en apparaît que meilleur. Une seconde piste est soulevée par le collectif « SVT-Egalité » (15) qui propose également de s'appuyer sur les cours de SVT, par exemple en première où la notion de genre est enseignée, afin de lutter contre les écueils qui pourraient apparaître au sein même de la classe -cette proposition pouvant s'élargir à d'autres matières, comme à l'enseignement de la citoyenneté. Certains établissements profitent aussi des semaines de lutte contre les discriminations pour évoquer ce sujet et ainsi sensibiliser les élèves. La journée du 18 mai (journée mondiale de lutte contre l'homophobie et la transphobie) semble ici tout appropriée. La lutte contre l'ensemble des discriminations (dont la transphobie depuis un texte de juillet 2012) pourrait alors être rappelée. Une troisième voie consiste à mobiliser les chargé.e.s de mission égalité filles-garçons des rectorats. Le rectorat de Bordeaux met par exemple à disposition des supports filmiques et écrits afin de lutter contre le sexisme et les discriminations, permettant ainsi

d'amener la problématique transidentitaire. Enfin, des formations peuvent être proposées aux personnels des établissements, par des personnes habilitées et maîtrisant le sujet, afin de permettre un meilleur accompagnement administratif et humain des personnes concernées. Depuis la loi de novembre 2016, seules les personnes trans majeures ou émancipées peuvent changer d'Etat Civil (et ce, sans modifications corporelles irréversibles). La gestion administrative des dossiers scolaires, et notamment la question du prénom de l'élève continuera donc à se poser, au détriment des élèves concernés, violentés à chaque interpellation par un genre qu'ils rejettent.

Références :

- (1) Bartlett, NH ; Vasey, PL ; Bukowski, WM. (2000). "Is gender identity disorder in children a mental disorder". *Sex Roles A Journal of Research*, n°43; vol.11, pp : 753-785.
- (2) <http://transactivists.org/2014/08/19/new-developments-in-the-icd-revision-process/>
- (3) Zucker, KJ. (2008). "Children with gender identity disorder: Is there a best practice? " *Neuropsychiatrie de l'Enfance et de l'Adolescence*, vol.56, n°6, pp : 358-364.
- (4) Drescher, J ; William, B. (2013). *Treating Transgender Children and Adolescents: An Interdisciplinary Discussion*. New York, Routledge.
- (5) Bradley, SJ ; Zucker, KJ. (1990). "Gender Identity Disorder and psychosexual problems in children and adolescents". *Canadian Jour. of Psychiatry*. n°35, pp : 477-486.
- (6) Hill, DB ; Rozanski, C ; Carfagnini, J ; & Willoughby B. (2007). "Gender identity disorders in childhood and adolescence: A critical inquiry". *Int. Jour. of Sexual Health*, n°19, pp : 57-75.
- (7) Schneider, E ; Baltes-lohr, C. (2014). *Nomierte Kinder*, Transcript.
- (8) Cohen-Kettenis, PT ; Dillen, CM ; Gooren, LJ. (2000). "Treatment of young transsexuals in the Netherlands" *Nederlands Tijdschrift voor Geneeskunde*. n°144, vol. 15, pp : 698-702.
- (9) Schneider, E. (2014). "Vu du Luxembourg" (entretien avec Arnaud Alessandrin), « Tableau noir : les transidentités et l'école », *Cahiers de la transidentité*, vol.4, pp : 71-76.
- (10) Reucher, T. (2011). « La transidentité entre 10 et 20 ans », in *La transidentité : des changements individuels au débat de société* (Alessandrin A. dir.), Harmattan, 2012, pp : 41-51.
- (11) Alessandrin, A. (2012). « Le 'transsexualisme' : une nosographie obsolète » *Santé publique*, vol.24, n°3, pp. 263-269
- (12) <http://www.transsexualisme.info/v2/>
- (13) Ryan, C. (2009). *Supportive Families, Healthy Children: Family Acceptance Project*, San Francisco State University, CA.
- (14) <http://www.imatyfa.org/> ou bien encore <http://gendercreativekids.ca/>
- (15) <http://svt-egalite.fr/index.php/inegalites/intersexuation>